



ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU

DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

COLLEGE CATHOLIQUE PÈRE AUPIAIS

ANNÉE SCOLAIRE : 2024-2025

CLASSE : T^{le} G₂

04 ☎ 962 COTONOU ☎ 95 31 57 45

SITE : www.cc-pereauplais.org

COMPOSITION DU DEUXIÈME TRIMESTRE : février 2025

EPREUVE : DROIT

DUREE : 2 heures

- NB :**
- Je vérifie que je n'ai rien laissé dans le casier
 - Je vérifie que je n'ai rien laissé sur la table qui ne doit me servir pour ma composition
 - Je ne sors pas de la classe pendant que je compose
 - Je ne sors pas de la classe avant la fin du temps imparti à l'épreuve que je traite
 - Je dis « NON » à la tricherie

Consigne : Lis attentivement le texte et réponds aux questions.

TEXTE

La majorité des pistes de desserte rurale menant vers les grandes zones de production agricole sont en état piteux et le Gouvernement, soucieux d'éviter au maximum les pertes post-récolte aux producteurs a décidé cette année de les réaménager toutes.

L'Association des producteurs de noix de cajou de la localité d'Atokoligbé, commune de BANTE, département des Collines, réclamait depuis près de trois ans au Gouvernement, l'aménagement des pistes de desserte rurale conduisant aux différents champs de production de noix de cajou.

Cette Association exportant beaucoup vers le continent européen, il urge cette année face à la surproduction de ladite spéculation, de vite conjuguer les efforts pour que ces pistes soient vite asphaltées afin que les nombreux stocks de noix de cajou soient aisément conduits au Port de Cotonou pour leur arrimage à bord des navires. Ainsi, avec la contribution des différents intermédiaires en douane et des compagnies d'assurance, le passage à l'étranger de ces noix permettra à notre pays d'engranger assez de ressources financières pour assurer ses dépenses de souveraineté.

D'ores et déjà, le Sieur Kwomy, natif de la localité vivant en Australie, a fait don au Gouvernement d'une somme de trois (03) milliards pour participer à cet asphaltage.

Quant au Gouvernement, le Ministre de l'Economie et des Finances a estimé que c'est maintenant que la procédure d'élaboration du projet de budget a commencé mais que dans ses ambitions, un tel projet a été pris en compte dans la **lettre d'orientation** et que lors des conférences budgétaires, il fera tout ce qui est en son pouvoir pour valider tous les avant-projets de budget de ses collègues dépendants pourvu que les dépenses y afférentes soient dans les limites de la lettre de cadrage et doivent obéir au cours de l'exécution du budget, à la procédure de réalisation des dépenses publiques. De toute façon, les députés feront usage de leur **pouvoir d'amendement** par rapport à toutes les dotations budgétaires avant le vote du budget.

L'Association des producteurs de noix de cajou a aussi plaidé pour que la douane fasse plutôt application de droits ad valorem que de **droits spécifiques** qui semblent les pénaliser

plus. Aussi souhaiterait-elle que des **surtaxes** soient appliquées aux noix venant du Nigéria pour livrer concurrence à la production locale à moins que ces stocks bénéficient d'un **passavant douanier**.

Cette année, toutes les compagnies d'assurance ont refusé les stocks de noix de cajou chargés dans des camions branlants car les prestations indemnaires leur reviennent chères en cas de sinistre. De la même façon, les banques ne veulent avaliser que ceux qui traitent sur la base de **traites** ou de chèques certifiés et non visés. Pas donc de transactions sur la base du Naira à cause du change qui laisse à désirer.

Inédit !

TÂCHES

I. COMPREHENSION DU TEXTE

- 1- Identifiez dans le texte, la position des compagnies d'assurance par rapport au transport des stocks de noix de cajou.
- 2- Enumérez à partir du texte, les diverses doléances de l'Association des producteurs de noix de cajou d'Atokoligbé.
- 3- Relevez le passage du texte qui prouve l'éventuelle action du ministre des finances qui rassure l'Association des producteurs de noix de cajou sur la réalisation de leur principale doléance.

II. CONTROLE LEXICAL

Donnez le sens des mots ou expressions soulignées dans le texte.

III. MAITRISE DES CONNAISSANCES

- 1- Enumérez succinctement la procédure d'élaboration du projet de budget.
- 2-
 - a) Nommez en finances publiques, l'aide du Sieur Kwomy au Gouvernement pour participer à la réalisation de l'asphaltage.
 - b) Retracez brièvement la procédure de réalisation des dépenses budgétaires.
- 3-
 - a) Indiquez trois raisons pour lesquelles le Ministre de L'Economie et des Finances jouit d'une suprématie de fait en matière budgétaire.
 - b) Précisez la notion de dotations budgétaires.
 - c) Citez-en trois.
- 4-
 - a) Dites en quoi les prestations indemnaires se diffèrent des prestations forfaitaires en matière d'assurance.
 - b) Rappelez aux compagnies d'assurance, les critères requis pour qu'un risque soit assurable.
- 5- Donnez un avantage et un inconvénient des droits spécifiques.
- 6- Donnez deux responsabilités du transitaire et un rôle de celui-ci.
- 7- Rappelez à l'Association des producteurs de noix de cajou d'Atokoligbé, la procédure à suivre pour recouvrer leurs créances si les clients leur délivraient des chèques sans provision.
- 8- Dites ce que vous connaissez des sanctions complémentaires en matière douanière.

FIN !